

BOOTCAMP

Facturation électronique
1 mois après, les premiers
retours terrain

Vendredi 2 Octobre
De 11h30 à 12h

BIENVENUE



| Déroulé du webinaire

👉 Vos **micros** sont coupés par défaut

👉 Posez vos **questions** dans la section Questions de GoToWebinar

👉 N'oubliez pas de répondre au **sondage** en fin de webinaire



La FE en chiffres : bilan du 1er mois



la gestion des statuts de cycle de vie et leurs impacts



la gestion des doublons : l'un des premiers défis de cette transition

| Les intervenants



Géraud

Resp Marketing Clients
@MyCompanyFiles



Alexandre

Product Manager
@MyCompanyFiles

Bilan du 1er mois

| Facturation électronique : le bilan du 1er mois

Réception obligatoire depuis le 1er septembre 2026 pour toutes les entreprises ; émission obligatoire pour les grandes entreprises et les ETI.

11 M+

acteurs économiques concernés

150+

plateformes agréées référencées

0

sanction appliquée (tolérance 2026)

Trois blocages récurrents identifiés



Rejets techniques

données manquantes ou format non conforme



Erreurs de routage

mauvaises adresses dans l'annuaire national



Inscriptions incomplètes

comptes créés mais jamais activés chez la PA



La vraie échéance reste le 1er septembre 2027 (émission obligatoire pour PME, TPE et micro-entreprises). La phase actuelle sert à roder les processus, sans risque de sanction.

| Une entreprise: plusieurs PA

Constat du marché : une entreprise, plusieurs plateformes :

41 256

entreprises reçoivent leurs factures par au moins deux plateformes

1 115

d'entre elles passent par trois plateformes ou plus

Un usage = une plateforme



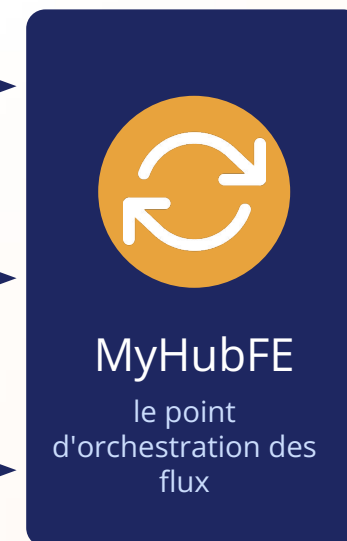
Une PA pour la achats



Une PA pour les ventes



Une troisième pour un autre service



Vos factures, au même endroit



Demain, cela s'intensifie. Avec l'obligation d'émission, certains clients auront une PA de réception et la PA d'émission de leur logiciel de facturation.

Démarrage en diesel : entre rodage et complexité sur le terrain

Des ajustements indispensables au démarrage

API en cours de développement chez les partenaires

Réponse de l'État : aucune sanction ne sera appliquée avant janvier 2027.

| L'API Afnor, une norme loin d'être standard et uniforme !



La norme API AFNOR

Fixe un cadre commun d'échange pour la facturation électronique entre les acteurs de l'écosystème.



La réalité du terrain

- Méthodes d'authentification propres à chaque plateforme
- Cycles de vie d'habilitation et de token différents
- Environnements de test hétérogènes
- Versions de spécifications suivies à des rythmes différents

Résultat : la norme réduit la divergence, elle ne l'élimine pas. Chaque connecteur reste un développement, un test et une maintenance spécifiques.

MyHubFE en quelques chiffres

Depuis le début de la réforme

184 000

factures électroniques reçues sur la plateforme

44 500

dossiers branchés sur le Hub à une PA

Top 4 des plateformes agréées branchées

Nombre de dossiers

Chaintrust by Visma

19 500

eFacture (Agris)

18 700

Jefacture

4 300

PennyLane

3 800

Interconnexion PA – MyHubFE

MARCHÉ TOTAL

11 350 K

entreprises devant choisir une PA

ONT CHOISI UNE PA

5 050 K

44,5 % du marché • +992 K (+8,7 pts) vs point précédent

PAS ENCORE DE PA

6 300 K

55,5 % du marché à convaincre

MARCHÉ ADRESSÉ MYHUBFE

3 390 K

67,1 % des entreprises ayant choisi (PA livrées + en dev)

Répartition des 5 050 K entreprises ayant choisi une PA, selon le statut de la PA côté MyHubFE

Marché adressé par MyHubFE : 67,1 % des entreprises ayant choisi



Entreprises par plateforme agréée et statut MyHubFE

26 PA classées par nombre d'entreprises – septembre 2026

PLATEFORME AGRÉÉE	ENTREPRISES	MYHUBFE
PENNYLANE	1 002 909	● Livrée
INDY	345 405	● En négociation
TIIME PDP	344 855	● En dev
QONTO	344 098	● Livrée
LE VILLAGE CONNECTÉ	341 989	● En dev
Shine	240 495	● En négociation
CECURITY	222 593	● Livrée
CHAINTRUST by Inqom Visma	173 425	● Livrée
SAGE	171 932	● En dev
DEXT	146 579	● En dev
Effinum by SPEE Quadient	144 691	● En négociation
FULLL	139 420	● En négociation
jefacture.com	125 853	● Livrée

PLATEFORME AGRÉÉE	ENTREPRISES	MYHUBFE
ABBY	114 177	● En négociation
MY UNISOFT	90 318	● En négociation
SERENSIA by Quadient	79 827	● En négociation
FIDUCIAL CLOUD	77 174	● En négociation
SUPER PDP	75 417	● En dev
KOLECTO PA (Crédit Agricole)	73 020	● En dev
SEPTEO	72 741	● Livrée
ONE UP (BNP Paribas & SG)	71 869	● En dev
WEPROC	65 032	● En négociation
iPaidThat (BPCE)	64 282	● En dev
HBS e-factures (Euro Information)	60 696	● En dev
MyKinexo PDP	52 446	● Livrée
YOOZ PDP	44 912	● En dev

| Etat des lieux des PA connectées à MyHubFE

Enrichir votre écosystème existant en vous connectant
aux Plateformes Agréées à **plus forte valeur ajoutée** !



+ d'autres PA à venir en 2026 !

Comprendre les statuts de factures

Statuts de la facture électronique : le risque du « mauvais clic »

Seuls 4 statuts sont obligatoires pour les plateformes agréées — Déposée, Rejetée, Refusée, Encaissée. « En litige » et « Approuvée » restent facultatifs : c'est de là que vient la confusion.



REJET — contrôle technique automatique

- Format invalide, doublon, mauvais adressage
- La facture est réputée non reçue
- À corriger et redéposer



REFUS — décision motivée de l'acheteur

- Malgré une facture techniquement conforme
- Motif obligatoire, dans une liste limitative (norme AFNOR XP Z12-012)
- Ex. : opération inconnue, contrat clos, mention légale manquante



« Approuvée » n'est pas anodin. Ce statut n'a aucun effet fiscal, mais une approbation tracée et horodatée émane du débiteur : ce n'est pas une reconnaissance de dette automatique, mais un élément de preuve qui joue contre lui (art. 1363 C. civ.). *À ne valider qu'après rapprochement commande / livraison — jamais par automatisme.*

L'arrivée du statut "approuvée"

Arrivée progressive du statut "Approuvée" !

MyHubFE : le cycle de vie d'une facture d'achat reçue



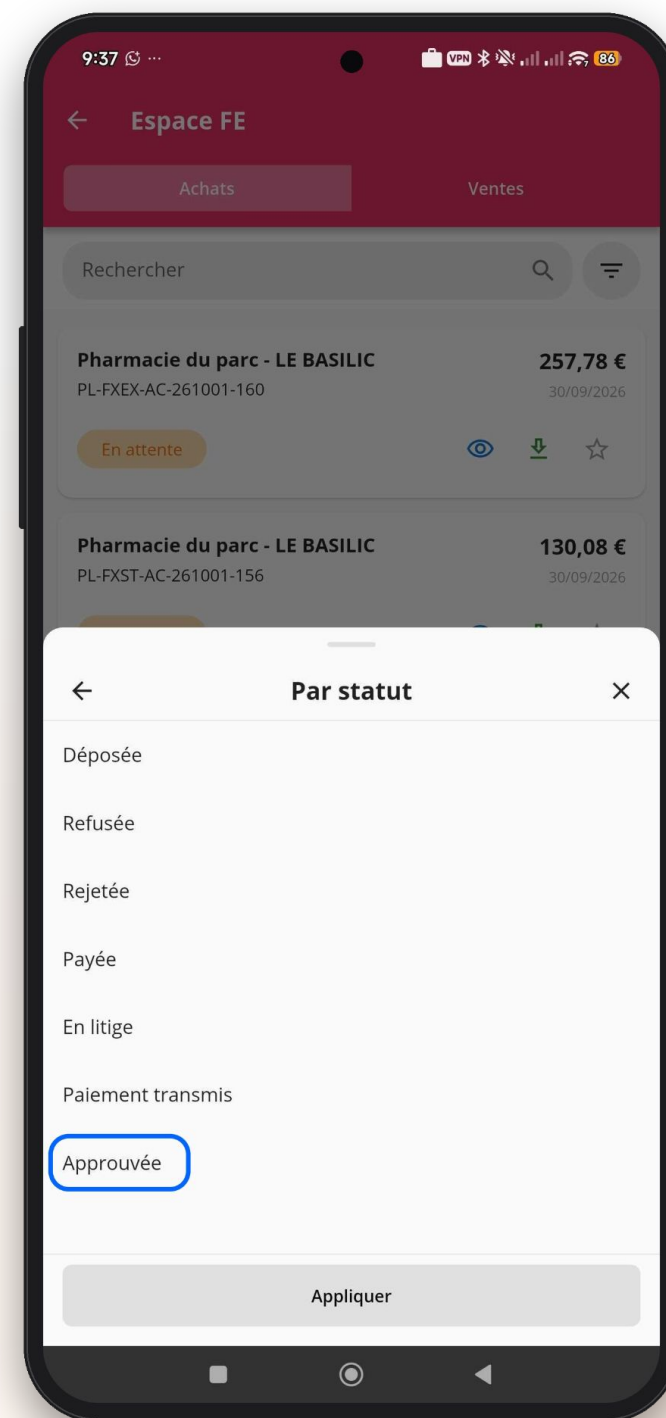
NOUVEAU

Approuvée

Valider la facture après vérification.
Il limite l'envoi en production d'une fausse
facture ou d'une facture erronée



Disponible pour les PA avec API AFNOR dans un premier temps !



Vigilance sur les doublons !

| Deux points de vigilance



Les factures en doublons



Les factures au format particulier, hors Factur-X : UBL et CII

Exemple : quand le doublon se retourne contre l'émetteur

Une même facture arrive par deux canaux, et un doublon mal traité a des conséquences pour l'émetteur.



**Une même
facture, deux
canaux**

FE via la PA

PDF



**Le client dépose
le PDF**

Il transmet le PDF à sa comptabilité, puis refuse la facture dans la PA.



**Le refus remonte
à l'émetteur**

Le refus se déclenche dans la PA émettrice : pas de possibilité de récupérer la TVA pour l'émetteur.



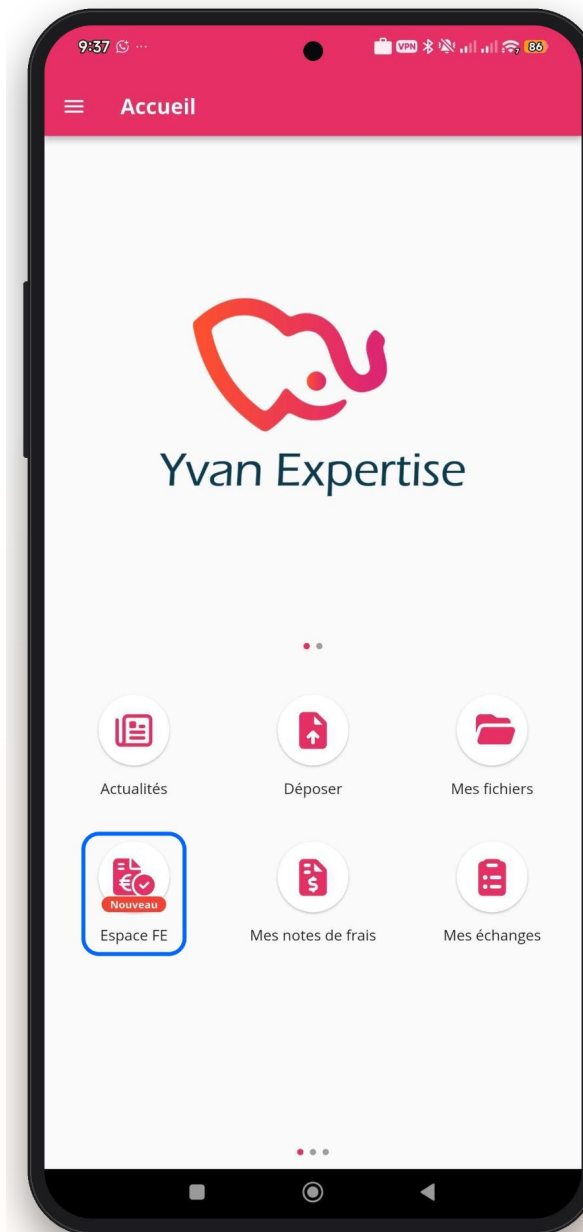
**Un avoir à
émettre**

L'émetteur doit alors émettre un avoir.

L'espace FE sur mobile !

| Un "Espace FE" dans votre application mobile

L'onglet "**Mes factures**"
devient "**Espace FE**" !



Vous êtes invités !

**26
NOV
2026**

PARIS

SAVE THE DATE
JOURNÉE CLIENTS

FACTURATION ÉLECTRONIQUE
3 MOIS APRÈS, CAP SUR 2027



Les rendez-vous de la rentrée

On se retrouve près de chez vous ?

Congrès régional Normandie : 1-2 octobre

Congrès Régional de Bretagne : 22-23 octobre

D-Clic OEC Occitanie : 29 octobre

Évènements

Juin - Novembre
2026


MyCompanyFiles



